

<p>PIECES A FOURNIR AIDE MENAGERE (AIDE SOCIALE)</p>
--

- Livret de famille ou carte d'identité (selon la situation familiale)
- Titre de séjour (le cas échéant)
- Jugement de divorce ou de séparation
- Jugement de tutelle
- Justificatifs de tous les placements (livrets, actions, placements divers...)
- Etat des capitaux et intérêts
- Relevés de comptes des 6 derniers mois sur lesquels figurent toutes les ressources
- Taxe foncière, titre de propriété ou justificatif de loyer
- Nom et adresse du conjoint, des enfants, des ascendants ou attestation sur l'honneur spécifiant vivre seul
- Demandeur de moins de 60 ans , document CDAPH indiquant une reconnaissance de handicap égal ou supérieur à 80 % Et ou incapacité au travail de la CPAM
- Justificatif annuel de toutes les pensions
- Certificat médical indiquant le nombre d'heures demandé
- Justificatifs de condition médicale ou d'invalidité pour chacun en cas de demande de couple